

Communiqué de Brazzaville

Séminaire/Atelier sur la Feuille de route pour la sécurité de l'aviation dans le monde

Brazzaville, République du Congo, 12-14 mai 2009

L'Atelier,

Considérant que l'OACI a adopté le Plan mondial de sécurité de l'aviation dans le monde (GASP) basé sur la feuille de route pour la sécurité de l'aviation civile ;

Considérant que la réunion de haut niveau sur le Programme de mise en œuvre complet pour la sécurité de l'aviation en Afrique (ACIP), a prié instamment les États contractants en Afrique à s'engager dans la mise en œuvre des buts et objectifs dudit Programme ;

Reconnaissant que l'utilisation effective des dispositions de la Feuille de route pour la sécurité de l'aviation dans le monde au sein des Etats membres de la CEMAC Sao Tomé e Principe permettra de renforcer la sécurité dans la sous – région et favorisera la mise en œuvre d'une agence communautaire de supervision de la sécurité de l'aviation civile ;

Reconnaissant que les efforts et initiatives des Etats membres de l'Afrique Centrale doivent être maintenus afin d'assurer des niveaux élevés de sécurité ;

Considérant que la Feuille de route pour la sécurité de l'aviation dans le monde reconnaît le rôle prépondérant de toutes les parties prenantes du système d'aviation, y compris les organismes de réglementation et les composantes de l'industrie, et qu'elle préconise une approche proactive et prédictive pour s'assurer que les initiatives de sécurité dans le monde entier apportent un meilleur gage de sécurité grâce à la coordination des efforts ;

Reconnaissant que l'atelier est une étape dans l'élaboration d'un plan d'action conforme à la méthodologie de la Feuille de route pour la sécurité de l'aviation dans le monde et que des actions supplémentaires, notamment les analyses d'écart, seront nécessaires pour assurer la pleine mise en œuvre d'une stratégie coordonnée de sécurité.

Recommande que:

1. le Plan pour la sécurité de l'aviation dans le monde de l'OACI et la Feuille de route pour la sécurité de l'aviation dans le monde soient utilisées comme base pour la poursuite de l'élaboration de plans d'action en matière de sécurité au sein des Etats membres de la CEMAC Sao Tomé e Principe ;
2. l'Equipe régionale pour la sécurité, composée d'experts de l'industrie et des parties prenantes des administrations de toute la sous-région, s'engage au processus de la Feuille de route pour la sécurité de l'aviation dans le monde et adopte une approche proactive en matière de sécurité ;
3. des ressources suffisantes soient fournies pour assurer un appui effectif à l'Equipe régionale pour la sécurité de l'aviation des Etats membres de l'Afrique Centrale afin de lui permettre de :
 - élaborer un plan d'action pour la sécurité ;
 - assurer une surveillance continue de la mise en œuvre du plan d'action pour la sécurité ;
 - assurer une mise à jour continue dudit plan d'action en réalisant des analyses d'écart afin d'identifier d'autres améliorations de la sécurité ;
 - assurer le partage de l'information sur la sécurité

4. les États membres prennent en compte les priorités en matière de sécurité identifiées par l'Equipe régionale pour la sécurité de l'aviation des Etats membres de l'Afrique Centrale;
5. les États membres de l'Afrique Centrale publient, sur une base régulière, l'état de mise en œuvre du plan d'actions pour la sécurité, pour l'information de toutes les parties prenantes ;
6. les États et les donateurs internationaux soutiennent activement les projets de sécurité émanant des plans d'actions pour la sécurité des Etats membres de la CEMAC Sao Tomé e Príncipe;
7. l'initiative de l'OACI, des États membres de la CEMAC Sao Tomé e Príncipe, du Groupe sur la stratégie de sécurité de l'industrie (ISSG) et de l'Agence Nationale de l'Aviation Civile de la République du Congo de conduire l'atelier sur la Feuille de route pour la sécurité de l'aviation dans le monde avec la participation spéciale des Représentants de l'Angola, l'Union des Comores, Djibouti, Madagascar et la République Démocratique, soit saluée.

Fait à Brazzaville le 14 mai 2009

L'Atelier